



## Nouvelle cotisation au 1er janvier 2025 : **vers une harmonisation nationale**



Chambray-lès-Tours, le 9 janvier 2025,

Chères adhérentes, Chers adhérents,

À partir du **1er janvier 2025**, la cotisation de notre service de prévention et de santé au travail évolue conformément à une nouvelle directive nationale. En application de l'arrêté du 26 septembre 2024, le Ministère du Travail et de l'Emploi impose à tous les services de prévention et de santé au travail une **cotisation unique nationale** pour l'ensemble des adhérents.

### **POURQUOI** cette cotisation unique ?

Cette réforme vise à uniformiser les cotisations des services de santé au travail sur l'ensemble du territoire français, **supprimant ainsi les disparités tarifaires régionales**. Elle s'inscrit dans la continuité de la loi Santé au Travail du 2 août 2021, dont l'objectif est d'offrir un socle de services commun et de renforcer la prévention des risques professionnels pour toutes les entreprises.

### Notre engagement : **LIMITER L'IMPACT POUR NOS ADHÉRENTS**

Conscient des répercussions que ce changement peut entraîner, le Conseil d'Administration de l'APST37 a pris la décision de fixer le montant de la cotisation à **105 €**. Cette décision, **en deçà de la recommandation nationale** de 115,50 € et sans recours au coefficient multiplicateur de +20 % autorisé par la directive, illustre notre volonté de réduire autant que possible les charges pour nos adhérents.

### Des **ACTIONS CONCRÈTES** pour répondre à vos besoins

En parallèle, nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux à vos besoins :

- **Renforcement des équipes médicales** : Nous poursuivons nos efforts pour recruter des médecins du travail et des collaborateurs médecins, en dépit de la pénurie nationale dans ce domaine.
- **Priorisation des visites** : En concertation avec notre organisme de tutelle, la DREETS, nous avons instauré une organisation priorisant certaines visites, telles que les visites de reprise et celles à la demande. Cette approche, bien que nécessaire, a un impact non négligeable sur les visites d'embauche et périodiques, mais elle est essentielle pour garantir la prise en charge des situations les plus sensibles.

Ces initiatives visent à optimiser les prises en charge dans les cas les plus urgents, tout en répondant au mieux à vos attentes.

## LA PRÉVENTION au cœur de notre action

Au-delà des visites médicales, notre rôle principal reste la prévention. L'objectif est pour nous de préserver la santé au travail de vos salariés ; d'agir en faveur du maintien dans l'emploi pour prévenir leur désinsertion professionnelle et favoriser la santé globale de votre entreprise.

Incluse dans la cotisation, vous pouvez retrouver notre offre socle sur notre chaîne YouTube : [Découvrez notre offre socle de services](#)

Nos équipes vous informent, vous conseillent et vous accompagnent dans l'**identification et la réduction des risques professionnels**, tout en sensibilisant vos équipes aux meilleures pratiques en matière de santé et sécurité au travail.

Nos programmes de sensibilisation sont conçus pour répondre aux enjeux majeurs auxquels vous faites face, avec des thématiques clés et personnalisées selon vos besoins et vos ressources, telles que :

- **Des cas pratiques pour réaliser et/ou mettre à jour votre document unique** : Appréhendez l'outil MonDocumentUnique pour réaliser votre évaluation des risques professionnels.
- **Les risques chimiques** : pour mieux comprendre et prévenir les dangers liés aux substances utilisées dans votre activité.
- **Les risques routiers** : afin de sécuriser les déplacements professionnels de vos salariés.
- **La santé mentale** : un enjeu de plus en plus crucial dans le monde du travail.

Nos équipes sont ainsi à votre disposition pour vous conseiller, élaborer des actions adaptées à vos besoins et vous accompagner pas à pas dans votre démarche de prévention.

Nous sommes conscients que cette évolution peut susciter des questions. Nos équipes sont disponibles pour vous apporter toutes les précisions nécessaires.

Cordialement,

Jean-Michel GUITTON  
*Président de l'APST37*

APST37

2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski  
37170 Chambray-Lès-Tours  
02.47.37.66.76



..... *Ensemble pour la prévention*

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)